



DÉLÉGUÉS MODE D'EMPLOI (vous vous sentez responsable, alors c'est peut-être vous ?)

DES DÉLÉGUÉS, POUR QUOI FAIRE ?

DANS LA CLASSE

- ✓ réunir les élèves, les consulter sur les difficultés rencontrées
- ✓ aider et conseiller les élèves, être un médiateur
- ✓ dialoguer avec les professeurs, le professeur principal notamment
- ✓ animer la vie de la classe, favoriser le dialogue entre les élèves
- ✓ encourager les autres élèves à prendre des responsabilités

DANS LE COLLÈGE

- ✓ représenter la classe, être son porte-parole au conseil de classe
- ✓ être l'interlocuteur de la vie scolaire (CPE, AED) et de la direction du collège
- ✓ participer à l'assemblée générale des délégués
- ✓ participer éventuellement au conseil d'administration du collège
- ✓ être l'interlocuteur des parents d'élèves délégués

LES FONCTIONS DU DÉLÉGUÉ

LE DÉLÉGUÉ N'EST PAS

- ✓ le « chef » de classe
- ✓ l'accompagnateur des camarades malades
- ✓ le distributeur des imprimés (même si, étant un élève de confiance, les documents importants à distribuer lui sont souvent confiés).

LE DÉLÉGUÉ EST

- ✓ un élu qui a des droits liés à sa responsabilité :
réunion, affichage, information.
- ✓ Un responsable qui a des devoirs vis à vis de sa classe (**défendre l'avis majoritaire et non son opinion personnelle**) et de la communauté scolaire (respect).

Sachez pour QUI vous votez.../PROFIL DU DÉLÉGUÉ

volontaire, **motivé**, c'est un **informateur** qui collecte et diffuse l'information, un **interlocuteur** pour ses camarades et l'ensemble des personnels du collège (direction, éducation, intendance), un **animateur** de sa classe et dans le collège, un **intervenant** au Conseil de classe et à la conférence des délégués, un **responsable** qui rend compte à sa classe des réunions auxquelles il a participé, des propositions et des projets en cours, etc...

*** FORMATION DES DÉLÉGUÉS ***

Les délégués recevront une formation au cours de l'année scolaire, pour les aider à accomplir leurs différents rôles. Cette formation abordera notamment la préparation des conseils de classe, la connaissance du collège et de son fonctionnement, l'animation de la classe.

*** UN CONSEIL, AVANT LES ÉLECTIONS ***

Vous devrez tous vous prononcer le jour du vote. Avant de voter, vous pourrez interroger les candidats, éventuellement lire leurs programmes électoraux ou profession de foi.

Prenez le temps de réfléchir, ce vote vous engage pour l'année et les délégués vous représenteront.

